



Organisme de formation
Enregistré sous le n° 93 06 04289 06

Certifié par ICERT SAS
Parc d'Affaires
Espace Performance – Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013
Par :



PLANNING 2026

Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

| Modules | | Nombre de jours | Dates des Formations initiales |
|--|--------------------|-----------------|---|
| 1 ^{er} Module 5 jours - 35 heures Semaine 23 | Tronc Commun | 5 | Du lundi 01 au vendredi 05 juin 2026 |
| 2 ^{ème} Module 5 jours - 35 heures Semaine 24 | Tronc Commun | 5 | Du lundi 08 au jeudi 11 juin 2026 |
| | | | Le vendredi 12 juin 2026 Avocat |
| 3 ^{ème} Module 4 jours - 28 heures Semaine 25 | Module Conception | 4 | Du mardi 16 au vendredi 19 juin 2026 |
| 4 ^{ème} Module 4 jours - 28 heures Semaine 26 | Module Réalisation | 4 | Du mardi 23 au vendredi 26 juin 2026 |
| 5 ^{ème} Module 2 jours - 14 heures Semaine 27 | Module CISSCT | 2 | Du lundi 29 au mardi 30 juin 2026 |
| 5 ^{ème} Module 2 jours - 14 heures Semaine 27 | Tronc Commun | 2 | Du mercredi 01 au jeudi 02 juillet 2026 |
| 5 ^{ème} Module 1 jour - 7 heures Semaine 27 | Jury | 1 | Le vendredi 03 juillet 2026 |

Nos tarifs, comprenant toute la formation, les documents et les déjeuners :

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------|--------------|----------------|
| Formation Niveau 1 (C+R) | 22 jours + 1 jour | 5 750,00€ HT | 6 900,00 € TTC |
| Formation Niveau 2 (C+R) | 20 jours + 1 jour | 5 250,00€ HT | 6 300,00 € TTC |
| Formation Niveau 2 (C ou R) | 16 jours + 1 jour | 4 250,00€ HT | 5 100,00 € TTC |
| Tronc commun | 12 jours + 1 jour | 3 250,00€ HT | 3 900,00 € TTC |
| Changement phase/Extension niveau 1 | | 3 250,00€ HT | 3 900,00 € TTC |
| Changement phase/Extension niveau 2 | | 3 250,00€ HT | 3 900,00 € TTC |

Participants : minimum 6 - maximum 12

Lieu du stage : EUROPACTE - 114 chemin de la Plaine – Les Oliviers B2 – 06250 MOUGINS

Formateur : Monsieur Frédéric BONTOUX

Intervenants : Monsieur BOTTREAU - CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE – TAJ
Monsieur Jean-Claude WEIL
Monsieur Christian DOSSOU

Etabli le 31/07/2025
MAJ LE 16/12/2025
MAJ LE 18/12/2025

EUROPACTE
SIRET 34953277200001 APE 7112B
114 Chemin de la Plaine – Les Oliviers B2
06250 MOUGINS
Tél. 04 93 93 56 80 - Fax. 04 93 93 56 81
europacte@europacte.com



EUROPACTE – SAS au capital de 37 505 €
R.C.S. Cannes B 394 632 772 – Code APE 7112 B
114 chemin de la Plaine – Les Oliviers B2 – 06250 MOUGINS
TEL. : 04 93 93 56 80 – FAX : 04 93 93 56 81
europacte@europacte.com

PREVENTION – ANIMATION – COORDINATIONS SPS & CHANTIERS – TECHNIQUES – ENVIRONNEMENT



La certification qualifiée a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Formation Spécifique Coordonnateur SPS

EUROPACTE

Organisme de formation
Enregistré sous le n°9306 04289 06



Certifié par ICERT SAS
Parc d'Affaires
Espace Performance - Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Coordonnateur SPS Niveau I : phases conception et réalisation

Opération de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours Opération de

Catégorie 2 : volume des travaux de 500 à 10.000 hommes-jours

Opération de Catégorie 3 ou Catégorie 3 à Risques Particuliers : volume des travaux inférieur à 500 hommes-jours

PUBLIC CONCERNÉ, PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :

- ▶ Pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage : justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre
- ▶ Pour la phase de réalisation de l'ouvrage : justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité
- ▶ Toute personne ayant les prérequis nécessaires (30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou Licence « prévention »,)

Contenu pédagogique détaillé

Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

VÉRIFICATION DES PRÉREQUIS :

Entretien et test de connaissance pour pouvoir intégrer la formation et justifier le niveau demandé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.
- ▶ Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.
- ▶ Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

RESPONSABLE ORGANISME DE FORMATION (OF) :

Madame Bénédicte BONTOUX

☎ 06 10 02 83 27

@ benedictebontoux@europacte.com

FORMATEUR :

- ▶ Monsieur Frédéric BONTOUX

INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

- ▶ Monsieur BOTTREAU - CARSAT
- ▶ Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
- ▶ Monsieur Jean-Claude WEIL
- ▶ Monsieur Christian DOSSOU



EVALUATION :

Evaluation continue tout au long de la formation et passage devant un jury indépendant pour obtenir l'attestation de compétence au niveau demandé

POINT + :

Mise en situation réelle avec visite terrain

Etablissement d'un PGC, d'un DIUO, réalisation d'une inspection commune sur site et si possible présence à une réunion CISSCT (selon disponibilité)



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Devenir Coordonnateur SPS

Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.

Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.

Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

Formateur

Monsieur Frédéric BONTOUX

Intervenants extérieurs

Monsieur BOTTREAU-CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
Monsieur Jean-Claude WEIL
Monsieur Christian DOSSOU

Durée (selon l'attente)

De 4 à 23 jours (Jury compris)
De 28 à 140 heures selon niveau

Objectifs

Acquérir les connaissances relatives à la mission de CSPS pour les chantiers (bâtiment ou génie civil) de catégories I, II ou III

Connaître les outils, les intervenants, les rôles et missions de chacun

Connaître et maîtriser une démarche de gestion des risques professionnels...

Pour qui ?

Toute personne ayant les prérequis nécessaires :
30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou Licence « prévention »

Prérequis / Niveau de connaissance préalable

Pour la phase de conception
Justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre

Pour la phase de réalisation
Justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité

INDICATEURS

INDICATEUR DE RESULTAT : 95 % des candidats obtiennent leur attestation de compétence dans le niveau souhaité

INDICE DE SATISFACTION : A l'issue des questionnaires et évaluations, 100% des stagiaires sont satisfaits de la formation reçue

TAUX D'EMPLOI A L'ISSUE DE LA FORMATION : 100% de réussite

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

| Module | Nombre de jours | Dates de formations initiales |
|---|-----------------|---|
| 1er Module : Tronc commun Semaine 23 (35 heures) | 5 | Du lundi 01 juin au vendredi 05 juin 2026 |
| 2e Module : Tronc commun Semaine 24 (35 heures) | 5 | Du lundi 08 juin au jeudi 11 juin 2026 Vendredi 12 juin 2026 (avocat) |
| 3e Module : Module conception Semaine 25 (28 heures) | 4 | Du mardi 16 juin au vendredi 19 juin 2026 |
| 4e Module : Module Réalisation Semaine 26 (28 heures) | 4 | Du mardi 23 juin au vendredi 26 juin 2026 |
| 5e Module : Module CISSCT Semaine 27 (14 heures) | 2 | Du lundi 29 juin au mardi 30 juin 2026 |
| 5e Module : Tronc commun Semaine 27 (14 heures) | 2 | Du mercredi 01 juillet au jeudi 02 juillet 2026 |
| Semaine 27 (7 heures) Jury | 1 | Le vendredi 03 juillet 2026 |

COÛT :

Nos tarifs, comprenant toute la formation, jury compris, les déjeuners pour plus de cohésion, ainsi que l'ensemble des documents fournis sur clefs USB

| | | | |
|--------------------------------------|-------------------|---------------|----------------|
| ✓Formation Niveau 1 (C+R) | 22 jours + 1 jour | 5 750,00 € HT | 6 900,00 € TTC |
| ✓Formation Niveau 2 (C+R) | 20 jours + 1 jour | 5 250,00 € HT | 6 300,00 € TTC |
| ✓Formation Niveau 2 (C ou R) | 16 jours + 1 jour | 4 250,00 € HT | 5 100,00 € TTC |
| ✓Tronc commun | 12 jours + 1 jour | 3 250,00 € HT | 3 900,00 € TTC |
| ✓Changement phase/Extension niveau 1 | | 3 250,00 € HT | 3 900,00 € TTC |
| ✓Changement phase/Extension niveau 2 | | 3 250,00 € HT | 3 900,00 € TTC |

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

A NOTER :

Si vous êtes en situation de handicap et afin de garantir un accueil attentif, veuillez contacter :

Madame Bénédicte BONTOUX

Responsable OF

☎ 06 10 02 83 27 - 04 93 93 56 80

@ benedictebontoux@europacte.com ou europacte@europacte.com

Nous pouvons également vous aider à monter le dossier AGEFIPH et CAP EMPLOI,



EURO PACTE – SAS au capital de 37 505 €
R.C.S. Cannes B 394 632 772 – Code APE 7112 B
114 chemin de la Plaine – 06250 MOUGINS
Tél.: 04 93 93 56 80 - Fax : 04 93 93 56 81 - contact@europacte.com
PREVENTION – ANIMATION – COORDINATIONS SPS & Chantiers – TECHNIQUES - ENVIRONNEMENT